

Epreuve d'EPS

Responsable : Serge ZAHRA, conseiller pédagogique départemental EPS Dans le Cher

Troisième épreuve d'admission : EPREUVE D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Concours concernés :

Concours externe de recrutement de professeurs des écoles

Troisième concours de recrutement de professeurs des écoles

Second concours interne de recrutement de professeurs des écoles

Documents à destination des candidats consultable sur le site :

<http://www.education.gouv.fr/siac/siac1/epreuve/eps.htm>

<http://www.ac-orleans-tours.fr/rectorat/examens/crpe.htm>

Présentation générale de l'épreuve session 2009

Les trois concours se déroulent en même temps avec des épreuves identiques.

L'épreuve d'éducation physique et sportive comprend deux parties et permet d'apprécier les connaissances, les capacités et les aptitudes des candidats dans le domaine de l'éducation physique et sportive. Elle s'est déroulée dans chaque département de l'Académie avec une convocation des candidats par demi-journée.

Chaque partie entre pour moitié dans la notation et fait l'objet d'une notation unique sur 20(Coefficient 1)
La note 0 à l'épreuve d'éducation physique et sportive est éliminatoire.

Le candidat absent à l'une des deux parties de l'épreuve, sans y avoir été autorisé, est éliminé.

Notation de la prestation physique de l'épreuve d'éducation physique et sportive :

La moyenne des notes obtenues par les candidats ayant réalisé l'une et l'autre des deux options de la prestation physique, est attribuée par le président du jury :

- aux candidats handicapés qui auront présenté un certificat médical établi par un médecin agréé compétent en matière de handicap ;
- aux candidates en état de grossesse ou en congé de maternité qui auront présenté un certificat médical établissant leur état.

La note zéro (non éliminatoire) est attribuée par le jury :

- aux candidats ayant présenté un certificat médical de contre-indication à la prestation physique

choisie au moment de l'inscription ;

- aux candidats qui, pour un motif attesté par un certificat médical sont empêchés, le jour de l'épreuve, de réaliser la prestation physique pour laquelle ils sont convoqués.

Lorsqu'un candidat s'étant blessé en cours d'épreuve, ne peut effectuer la totalité de la prestation physique, le jury attribue la note en fonction de la prestation réalisée. Ce candidat doit se présenter à l'entretien de l'épreuve d'éducation physique et sportive.

Sont éliminés :

- les candidats n'ayant pas satisfait à l'obligation de fournir le certificat médical exigé ou l'ayant produit hors délai ;

- les candidats absents à l'une des deux parties de l'épreuve, sans y avoir été autorisés.

Les candidats handicapés peuvent solliciter des aménagements d'épreuves au moment de leur inscription. Ces aménagements peuvent être relatifs notamment à l'adaptation de « la durée et du fractionnement des épreuves aux moyens physiques des candidats », ainsi qu'aux « aides humaines et techniques nécessaires » qui peuvent leur être apportées. Ils sont précisés par le médecin agréé compétent en matière de handicap.

Les médecins agréés compétents en matière de handicap se prononceront sur les aménagements nécessaires et/ou l'aptitude physique de la personne candidate compte tenu des possibilités de compensation du handicap. Il convient dans toute la mesure du possible de choisir le médecin spécialiste du domaine du handicap présenté par le candidat.

Munis du certificat médical accordant les aménagements, les candidats handicapés doivent prendre contact avec le rectorat pour l'aménagement éventuel de la prestation physique de l'épreuve d'EPS. Les aménagements d'épreuves ne sont pas accordés automatiquement. La mise en œuvre des aménagements d'épreuves ne doit pas rompre l'égalité de traitement entre les candidats.

1 Prestation physique

a) activités d'expression : danse

L'épreuve consiste en une prestation individuelle. Tous les styles de danse sont admis. Cette prestation a une durée de deux minutes maximum. Le candidat doit apporter tout matériel nécessaire à sa prestation et à son audition.

L'appréciation porte sur la construction de la composition (espace, temps, énergie, utilisation du corps) au service des intentions personnelles choisies ainsi que sur la qualité de l'interprétation.

La surface d'évolution au sol doit être suffisante pour permettre au candidat de s'exprimer, sans toutefois être inférieure à 9 mètres sur 11 mètres.

Avant de danser, le candidat présentera au jury un document simple (titre, propos, écrit bref, dessin,...) pour évoquer son projet expressif, sans qu'aucun échange verbal soit prévu.

Attentes du jury

Le document présenté en introduction ne doit pas être trop long ou trop complexe pour mettre en valeur le propos désiré. Il conviendrait qu'il soit simple, court, explicite en ciblant un thème précis, pour que le jury puisse le reconnaître dans la chorégraphie. La chorégraphie est thématique. Il s'agit d'explorer de manière personnelle un thème. Des inducteurs variables sont possibles (texte, photo, dessin, œuvre plastique personnelle ou d'un artiste...).

La maîtrise gestuelle

La maîtrise technique, doit se mettre au service du thème. Cela veut dire, qu'une technique, quel qu'en soit le style (classique, folklorique, orientale, ethnique, hip-hop, jazz, contemporain...) ne peut se suffire à elle-même. Une variation (enchaînement d'éléments techniques divers) aussi difficile soit-elle, ne pourra obtenir une très bonne note. De même, une prestation intéressante dans sa construction thématique, utilisant des procédés d'écriture originaux mais sans maîtrise technique sera également pénalisée. Enfin, une imitation du réel sans recherche d'enrichissement ne pourra obtenir beaucoup de points ni dans la maîtrise gestuelle ni dans la composition. Ne restera que la qualité d'interprétation. Le jury attend de constater une prestation où la maîtrise des appuis dans des difficultés techniques (tours, sauts, chutes,...) est visible mais également où les composantes du mouvement temps-espace-énergie, sont exploitées et maîtrisées dans leurs variations et leurs combinaisons.

La Composition

Dans la composition, tous les items sont à mettre en rapport au thème. Il faut voir apparaître d'une part des procédés d'écriture chorégraphique élaborés et repérables (inversion, répétition, « accumulation », transposition...) choisis pour renforcer l'intention. D'autre part structurer son propos par un choix de mouvements et une organisation lisible de ceux-ci. Une narration est un procédé qui reste trop souvent simpliste. Le choix de construction de l'espace scénique lui aussi doit répondre à une intentionnalité forte. Il ne s'agit pas d'utiliser la scène comme un praticable de gymnastique en cherchant à aller partout. La musique, la bande son ou le silence doivent, eux aussi, participer au projet. Certaines musiques ne sont que des fonds sonores, les candidats n'en exploitent pas les différentes couches (mélodie, tempo, accentuation) et perdent l'occasion d'enrichir leur propos. Les accessoires, costumes et décors sont également pris en compte. Il ne s'agit pas de surinvestir cette dimension en faisant oublier le corps dans le propos (exemple: faire gigoter des voiles, un drap...). Pertinence et le parti pris créatif sont donc les maîtres mots de la composition.

L'interprétation

Elle relève de la capacité à transmettre des émotions. Pour cela les incontournables sont bien sûr la mémorisation et la concentration avec absence de gestes parasites (replacer ses cheveux, son tee-shirt...). Le candidat au niveau le plus faible récite sa danse, s'applique. Au niveau au-dessus, il s'implique et au niveau le plus fort, il parvient à bouleverser le jury. Pour cela, il ne s'agit pas de surjouer mais de placer son regard dans l'intention cohérente qui se propage à toute la précision du mouvement. Regarder le jury en lui souriant est en général complètement hors sujet.

Analyse des prestations des candidats

Le jury a constaté une faiblesse de l'écriture chorégraphique et un manque d'engagement émotionnel. Contrairement aux préconisations données dans le rapport de jury 2008, bon nombre de candidats regardent le jury ; ce dernier, ne fait pas partie de la chorégraphie. Il est indispensable que les candidats fassent abstraction de sa présence.

Les notes les plus faibles relèvent cette année soit d'un manque au niveau de l'interprétation (propos récité et non ressenti, problèmes de mémorisation...) soit d'une thématique qui n'est pas assez exploitée. Enfin, le niveau moteur a été faible dans l'ensemble.

Des candidats sans vécu « danse » mais avec un questionnement intéressant de leur sujet et une interprétation de qualité, ont des notes au-dessus de la moyenne s'ils ont réussi à **créer** des propositions gestuelles fortes de sens. Ils démontrent une capacité à exploiter leurs connaissances et à surprendre qui laisse présager une approche riche avec des élèves.

Les chorégraphies évaluées au meilleur niveau associent une maîtrise corporelle adaptée aux possibilités des candidats et une construction lisible avec en filigrane de nombreux liens avec l'argument proposé, respectant les principales règles de construction chorégraphique (début, développement, fin, répétitions, transpositions à différents plans, variation des espaces, des orientations, des énergies).

EXTERNE

Moyenne : 10,59 note la plus haute : 20 note la plus basse : 1

TROISIEME CONCOURS

Moyenne : 08,47 note la plus haute : 13 note la plus basse : 1

SECOND INTERNE

Moyenne : 09,59 note la plus haute : 14 note la plus basse : 4,5

Conseils aux candidats

Il semble impératif que les candidats, même novices dans cette pratique, se forment sur les règles de construction chorégraphique qui donneront plus de lisibilité à leur production. Nous les engageons à créer des mouvements en rapport avec leurs capacités : la réalisation technique ne doit pas forcément

être de haut niveau mais maîtrisée. Nous les encourageons aussi à exploiter davantage l'espace .
Le thème choisi doit faire l'objet d'une réflexion sur ce qu'on veut communiquer. Les formes gestuelles et leur organisation doivent permettre un traitement poétique, distancié du geste quotidien.
L'épreuve est une activité d'expression, il faut éviter le non-mouvement trop long. Les candidats doivent oser des montages sonores avec des musiques dont les rythmes sont différents, essayer d'être original et singulier dans le choix du thème. Le projet ne doit pas être traité de manière narrative avec une gestuelle très pauvre et peu de présence. Il faut construire son projet d'expression dans une gestuelle bien finalisée avec un engagement émotionnel et créer surprise, ouvertures vers l'inattendu afin de maintenir l'intérêt du jury spectateur.

Des candidats réalisent leur prestation en chaussettes et se retrouvent en difficulté dans leurs appuis, voir en danger (glissades incontrôlées). Veillez à vous entraîner pieds nus ou en chaussons de danse.
Pour le support musical, les candidats doivent prévoir un double. Le début et la fin de l'enregistrement seront aisément repérables. Les accessoires et les costumes sont autorisés et doivent rester utiles au projet sans entraver ni masquer le mouvement. Toute prestation commencée ne peut être recommencée.

b) course de 1500 m

L'épreuve consiste en une course précédée d'un échauffement. La course est notée selon un barème.

Le jury veille strictement à l'application du barème.

Attentes du jury

Préparer l'épreuve sérieusement avec tout ce qu'elle implique, c'est-à-dire : échauffement efficace, connaissance de la piste, vocabulaire spécifique approprié, se rabattre au bon moment, etc....

Avant le jour de l'épreuve le candidat doit connaître ses temps au tour afin de pouvoir gérer son allure de course. Il importe de ne pas suivre le groupe de tête si on n'a pas les capacités de poursuivre sur le même rythme. La montre, le chronomètre peut permettre au candidat de courir à l'allure programmée.

Analyse des prestations des candidats

Nous pouvons constater une bonne préparation de la part des candidats. Ils sont entraînés et préparés pour cette épreuve. Les échauffements sont systématiques. Nous avons également pu apprécier la capacité de certains candidats à gérer leur course de manière régulière et progressive.

Un bon esprit de solidarité et d'entraide est à noter.

Le 1500 mètres reste l'épreuve physique la plus choisie et cette tendance s'est encore plus précisée cette année.

Nous pouvons encore identifier trois niveaux de candidats :

Les candidats entraînés, possédant des qualités physiques préalables et s'étant préparés spécifiquement au 1500m. Ils gèrent leur épreuve, notamment en prenant en compte leur temps au tour. Les candidats entraînés à la course à pied de plus faible capacité physique, en fonction de leur gestion de la course les résultats ont été plus ou moins à la hauteur de leurs attentes.

Les candidats non entraînés, qui n'ont pas suivi d'entraînement spécifique. Généralement ils sont partis trop vite et ont eu des difficultés à terminer la course.

Pour les candidats les plus en difficulté, ce qui a le plus manqué est une préparation spécifique au 1500 m et la gestion de leur effort.

EXTERNE

Moyenne : 10,39 note la plus haute : 20 note la plus basse : 0

TROISIEME CONCOURS

Moyenne : 09,19 note la plus haute : 16 note la plus basse : 3,5

SECOND INTERNE

Moyenne : 10,53 note la plus haute : 19 note la plus basse : 1,5

Conseils aux candidats

Prévoyez une tenue adaptée à l'épreuve et aux conditions climatiques (vêtements et chaussures) et ne pas courir avec des pulls accrochés à la ceinture, avec des pantalons trop chauds ou trop amples.

Gérez au mieux la course, il n'est pas judicieux de garder beaucoup de ressources pour la fin.

Le 1500m demande une préparation rigoureuse, régulière, longue et celle-ci ne doit pas être envisagée au dernier moment. Démarrez la préparation avec des plans d'entraînement très en amont du concours et ne pas se contenter de courir des 1500m ou faire seulement avec des footings.

Courez dans le couloir n°1 après le départ au risque sinon de faire une distance plus longue

Pensez à réaliser un échauffement et une récupération appropriés à ce type d'effort.

Il est encore dommage que certains candidats, manifestement en difficulté, choisissent cette épreuve par défaut alors que leur performance serait probablement meilleure en danse.

2 - Entretien avec le jury

L'entretien prend appui sur la prestation physique, dont il est un prolongement. Au cours de l'entretien, le candidat indique ce qu'il retire de sa pratique pour lui-même et pour son enseignement. Il expose en particulier comment il peut transposer cette pratique dans son enseignement à l'école primaire, en prenant en compte les liens avec les autres disciplines et le développement de l'enfant. Puis le candidat répond à des questions du jury, destinées à élargir et

approfondir sa réflexion, qui porteront sur une autre activité physique que celle qu'il a choisie, parmi les activités *les plus* pratiquées à l'école primaire.

L'entretien permet au jury d'apprécier

- 1) la connaissance didactique de l'activité physique et sportive choisie pour l'épreuve physique (activité d'expression ou athlétisme),
- 2) l'aptitude du candidat à imaginer des démarches pédagogiques à mettre en oeuvre lors d'une pratique de l'activité choisie à l'école primaire,
- 3) les connaissances plus générales du champ de l'EPS (programmes, objectifs, activités...)

Chaque partie entre pour moitié dans la notation.

L'épreuve fait l'objet d'une notation unique sur 20.

Durée de l'entretien :

20 min, dont 10 min d'exposé du candidat et 10 min de réponse à des questions

Le candidat n'est pas autorisé à apporter de documents pour l'entretien. Il sera mis à sa disposition des feuilles si celui-ci souhaite compléter ses explications ou démonstrations orales par un support écrit.

Les attentes du jury

L'exposé

La présentation doit permettre d'articuler un propos où la place de l'élève est centrale, mettant en lien, les enjeux de l'EPS, la conception de l'apprentissage, les choix qui seraient opérés en fonction d'un public ciblé et les autres disciplines de l'école. L'expérience pratique du candidat doit être réellement le départ d'une réflexion sur les activités physiques sportives et artistiques et la pédagogie à l'école primaire.

Le questionnement

Il permet de juger la capacité à justifier les propos de l'exposé, à mettre en relation de connaissances théoriques ou issues d'expériences et la réalité des élèves en apprentissage et créer des réponses originales et adaptées à l'hétérogénéité des élèves.

La liste des activités les plus pratiquées à l'école, ne limite pas le candidat dans ses illustrations.

Analyse des prestations

Dans la majorité des cas, les exposés ont duré 10 minutes et sont de qualités diverses selon les préparations des candidats

Pour les candidats les plus performants, les exposés sont problématisés et cohérents. Un lien logique est proposé entre la pratique personnelle et le traitement didactique de cette activité afin de proposer de véritables situations d'apprentissage.

Chez les candidats moyens, le temps consacré à la présentation de l'unité d'apprentissage est trop court. Le lien entre leur pratique et leur enseignement est établi de manière superficielle. Pour les plus

faibles, un manque de cohérence est à noter dans leur présentation. Les situations d'apprentissage sont inexistantes.

Peu de candidats ont choisi de débiter directement leurs exposés par des situations d'apprentissage, et à partir de ces illustrations de justifier le choix des éléments théoriques ou de sa propre pratique. Ainsi, trop souvent, il y a une rupture entre l'argumentaire théorique du début et les situations de mises en œuvre de fin d'exposé.

EXTERNE

Moyenne : 11,56 note la plus haute : 20 note la plus basse : 1

TROISIEME CONCOURS

Moyenne : 09,66 note la plus haute : 19 note la plus basse : 1

SECOND INTERNE

Moyenne : 10,00 note la plus haute : 16 note la plus basse : 3

Conseils aux candidats

L'exposé :

La pratique personnelle doit être exploitée et non seulement décrite.

Elle doit faire l'objet d'une analyse permettant d'effectuer des choix didactiques et pédagogiques lors de l'enseignement de l'EPS à l'école.

Les enjeux éducatifs de l'EPS doivent être illustrés par des exemples détaillés d'unités d'apprentissage ou de situations. Les tâches présentées doivent être précises : but, consignes, organisation matérielle, critères de réussite, variables permettant de simplifier ou de complexifier.

Le questionnement :

Il met souvent en évidence les difficultés à préciser les apprentissages recherchés et à proposer des situations de remédiation aux problèmes rencontrés par les élèves.

Les intentions sont souvent générales et trop vagues.

Les situations sont rarement sous-tendues par une conception de l'apprentissage et apparaissent comme une succession d'exercices ou de jeux qui ne sont pas toujours cohérents.

Que ce soit lors des questions liées à l'activité pratiquée ou lors de l'extension, le jury attend des réponses concrètes (aménagement du milieu, consignes, critères de réussites...) ainsi qu'une capacité à décrire les comportements typiques des élèves.

Des réponses de bon sens et concrètes sont préférées à des références scientifiques ou théoriques parfois mal utilisées et approximatives.

Le débit verbal, le langage choisi, la posture du candidat sont déterminantes du point de vue de la capacité à convaincre.